

STAGE ARBITRES et OBSERVATEURS DU DISTRICT DE L'ALLIER

17 SEPTEMBRE 2022

STADE MUNICIPAL DE BOURBON L'ARCHAMBAULT

.

- **8H15** : Accueil des stagiaires et contrôle des présents.
- **8H30** : Allocution du Président du district Guy POITEVIN.
- **8H45** : Allocution du président de la CDA Alvaro DE OLIVEIRA.
- **9H00** : Intervention du président UNAF Julien ALLIGIER
- **9H10** : Intervention du représentant des arbitres au CD Jean Luc LAFAYE.
- **9H20** : Intervention du président de la commission de discipline Michel MATHIEU
- **9h30** : Modifications lois du jeu 2022 + rappel modifications.
- **10h45** : test physique (**voir article III. Test physique 2022- 2023**)
 - + présentation F.M.I pour les stagiaires Août 2022.
- **12h15** : Questions diverses.
- **12h30** : Remises des écussons aux arbitres stagiaires.
- **12H45** : Repas et fin du stage pour tous les arbitres.

Le stage est obligatoire pour tous les arbitres. L'arbitre ne participant au stage ne sera pas désigné. (Application de l'article 18 statut de l'arbitrage : l'arbitre est tenu de suivre la formation organisée à son intention).

PS : Seuls les arbitres ayant leurs dossiers pourront participer au stage.

- **14H00** : Rappel Observations accompagnements (voir notes).
- **16H30** fin stage.

Le stage est obligatoire pour tous les observateurs. L'observateur ne pourra participer aux observations et ne sera pas désigné, juste comme accompagnateur.

REPONSE OBLIGATOIRE

FICHE DE PARTICIPATION AU STAGE DU 17 SEPTEMBRE 2022

STADE MUNICIPAL DE BOURBON L'ARCHAMBAULT

À retourner pour le 30 aout 2022 dernier délai à :

M. DE OLIVEIRA Alvaro : 16 chemin du Coursier 03380 QUINSSAINES

Mail : alvarodp@orange.fr.

NOM : _____

PRENOM : _____

PARTICIPATION AU STAGE DU 17 SEPTEMBRE 2022

OUI

NON

PARTICIPATION AU REPAS

OUI

NON

TAILLE VETEMENT

Remarque : Tout repas commandé mais non consommé sera facturé à l'intéressé